

Offre de Remboursement SFR Pro

Offre valable du 17/01/12 au 20/02/12

Offre réservée aux clients SFR PRO, sur présentation d'un justificatif SIREN, ayant migré vers une formule Carrée, au Prix avec un nouveau mobile (engagement de 12 ou 24 mois), avec l'achat simultané d'un nouveau mobile.

Jusqu'à 70€ remboursés (à compter de la participation conforme) :

Avec une formule Carrée voix 6h, Carrée connect 3h, Carrée web / iPhone 2h
(Formules Carrées Pro également éligibles)

Jusqu'à **-40€^{TTC}**
remboursés

Avec une formule Edition Spéciale Carrée web / iPhone 3h, Carrée web / iPhone 5h ou 8h, ou Carrée absolu (24/24, International ou Edition Spéciale 500Mo)
(Formules Carrées Pro également éligibles)

Jusqu'à **-70€^{TTC}**
remboursés

Comment bénéficier de cette offre ?

1. **Assurez-vous que votre contrat est au nom de votre entreprise.** Si ce n'est pas le cas, vous devez tout d'abord effectuer le changement de titulaire de votre ligne (auprès de votre Service Client ou depuis assistance.sfr.fr). Une fois cette modification effective, vous pourrez acheter votre nouveau mobile et souscrire à la formule Carrée de votre choix (simultanément). Dès lors envoyez votre demande de remboursement.

2. **Remplissez les informations demandées sur ce coupon au nom de votre entreprise**

Société : _____

Mme Mlle Mr

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

N° de ligne SFR : 0 _____

N° SIREN : _____

Date et signature du client :

Données obligatoires

3. **Envoyez votre coupon dans les 8 semaines** suivant la souscription de votre ligne et au plus tard le **20/04/12** inclus (le cachet de La Poste faisant foi) à :

OFFRE N°14674
TSA 50025
78082 Yvelines cedex 9

4. **Joignez impérativement à votre demande :**

- la photocopie de votre contrat d'abonnement SFR
- une pièce justificative mentionnant votre numéro de SIREN (Extrait K-bis, extrait de la Chambre des Métiers, relevé de l'URSSAF, récépissé de dépôt au Centre de Formalités des Entreprises, statut pour les associations)
- la photocopie de votre facture d'achat ou ticket de caisse daté ou récapitulatif de commande en ligne ou photocopie du bordereau de livraison (la date d'achat du mobile et la référence du mobile doivent impérativement être entourées)
- un RIB/RIP/RICE

Attention, sans la totalité des pièces demandées, votre dossier ne sera pas pris en compte.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour suivre votre demande, contactez-nous au : 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/min depuis un poste fixe).

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine, du 17/01/12 au 20/02/12. Offre non valable pour les achats de mobile au Prix de référence. Offre réservée aux clients SFR professionnels, sur présentation d'un justificatif SIREN. Offre valable pour l'achat d'un Pack mobile SFR sélectionné, avec la souscription d'une formule Carrée voix 6H / Carrée connect 3H / Carrée web 2H / Carrée iPhone 2H (y compris Pro) - (jusqu'à 40€ remboursés) ou d'une Edition Spéciale Carrée web/iPhone 3H / d'une formule Carrée web 5H ou 8H / Carrée iPhone 5H ou 8H / Carrée absolu 24H/24 / Carrée iPhone 24H/24 ou Edition Spéciale Carrée absolu 500Mo (y compris Pro) ou Carré Pro absolu International (jusqu'à 70€ remboursés), en prix avec nouveau mobile, pour une durée d'engagement de 12 mois minimum. Sous réserve de renvoi du coupon dûment rempli et accompagné des pièces justificatives au plus tard le 20/04/12.

Remboursement du prix du Pack mobile jusqu'à 40€ avec la formule Carrée voix 6H / Carrée connect 3H / Carrée web 2H / Carrée iPhone 2H (y compris Pro) et jusqu'à 70€ avec l'Édition Spéciale Carrée web/iPhone 3H, la formule Carrée web 5H ou 8H / Carrée iPhone 5H ou 8H / Carré absolu 24H/24 / Carrée iPhone 24H/24 ou une Edition Spéciale Carrée absolu 500Mo (y compris Pro) ou Carré Pro absolu International, moins 1€ devant rester à la charge du client. Le montant sera remboursé par virement bancaire, dans les 8 semaines suivant la réception du coupon et des pièces justificatives. Détails et conditions sur www.sfr.pro/fr

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés mobiles ou si vous n'êtes pas encore client SFR : «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9».